SPL Golfe Energies Renouvelables

Recapitalisation



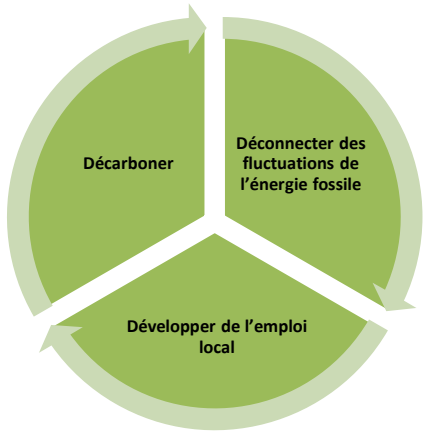
SPL Golfe Energies Renouvelables - OBJET SOCIAL

- Réaliser ou apporter son concours aux **projets des actionnaires** notamment par **l'exploitation de moyens de production et de distribution utilisant les énergies renouvelables, et favorisant la maitrise de l'énergie, et de nature à réduire le recours aux énergies fossiles**, en matière de transition énergétique et écologique, dans une logique d'économie circulaire et/ou territoriale.

- **Conception, réalisation et exploitation d'installations permettant la production et la commercialisation des énergies renouvelables chaleur** et/ou électrique connexe, notamment en matière de distribution publique d'énergies de réseau, tel que, de manière non limitative, le bois-énergie et/ou la biomasse.

- **Structuration de la filière bois locale** et plus particulièrement de la filière bois énergie, sur le territoire de ses Actionnaires.

Golfe énergies renouvelables



SPL Golfe Energies Renouvelables - ACTIONNARIAT

Rappel :

Capital social 250 000 € (250 actions).

20 actionnaires dont 18 communes

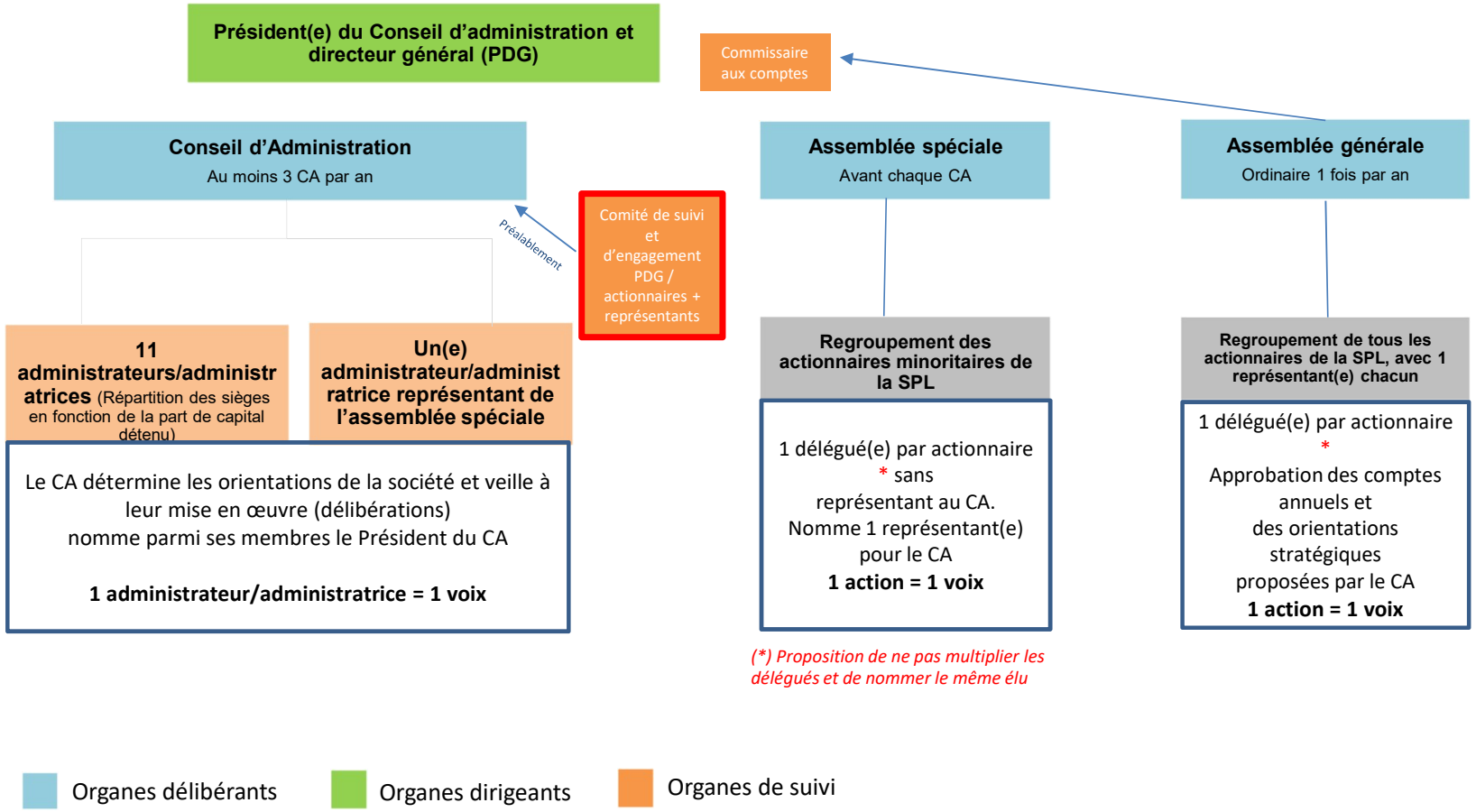
4 actionnaires au conseil d'administration (= Projets avancés disposant d'un plan d'affaires de forte puissance)

- GMVA (actionnaire majoritaire)
- Arradon
- Sarzeau
- Vannes

1 membre du conseil d'administration
au titre de l'assemblée spéciale représentant les 16 autres actionnaires
(= Projets avancés disposant d'un plan d'affaires de moyenne à faible puissance et projets à l'étude)

Collectivité	Actions	Nombre administrateur(s)	Nombre délégués à l'Assemblée spéciale	Nombre délégués à l'Assemblée générale
GMVA	126	6		1
Arradon	24	1		1
Sarzeau	24	1		1
Vannes	60	3		1
Baden	1		1	1
Brandivy	1		1	1
Elven	1		1	1
Grand Champ	1		1	1
Le Bono	1		1	1
Locqueltas	1		1	1
Plaudren	1		1	1
Plescop	1		1	1
Ploeren	1		1	1
Plougoumelen	1		1	1
Saint-Avé	1		1	1
Saint-Nolff	1		1	1
Séné	1		1	1
Surzur	1		1	1
Theix	1		1	1
Région	1		1	1
	250	**11 + 1 représentant AS**	**16**	**20**

SPL Golfe Energies Renouvelables - GOUVERNANCE

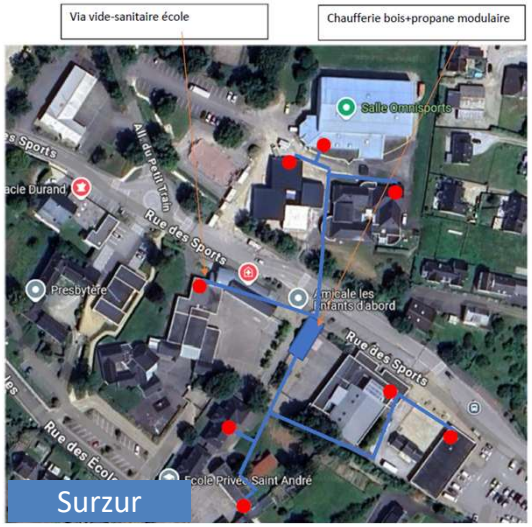


SPL Golfe Energies Renouvelables – PORTEFEUILLE DE PROJETS

Projet	Portage investissement	Lancement exploitation	Durée du contrat	Investissement	Prévision énergie livrée	% EnR
Arradon	SPL	2026	30 ans	484,7 K€	434 MWh/an	88%
Baden	SPL	2026	30 ans	858 K€	455 MWh/an	96%
Locqueltas	SPL	2025	30 ans	200 K€	82 MWh/an	100%
Surzur	Commune	2026	10 ans	Porté par la commune	494 MWh/an	92%
Sarzeau	SPL	2026	30 ans	1,85 M€	1 054 MWh/an	90%
Saint-Nolff	SPL	2026	30 ans	550 K€	323 MWh/an	90%


Arradon


Baden



Surzur



Saint-Nolff

Etapes de recapitalisation SPL GER

Recapitalisation de la SPL Golfe Énergies Renouvelables (GER)

Contexte :

- La SPL GER, créée en 2024, connaît une montée en puissance avec 6 projets en travaux et 5 en études.
- Deux réseaux urbains majeurs à Vannes pour un investissement global de **25,5 M€**.
- Capital actuel : **250 000 €**, insuffisant pour la phase d'études et de montée en charge.

Lancement de nouveaux projets pour un montant d'investissement prévisionnel de 37 M€ => recapitalisation

Etapes de recapitalisation SPL GER

Synthèse des projets de la SPL

Projet	Portage investissement	Lancement exploitation	Durée du contrat	Investissement	Prévision énergie livrée	% EnR
Arradon	SPL	2026	30 années	484,7 K€	434 MWh/an	88%
Baden	SPL	2026	30 années	858 K€	455 MWh/an	96%
Locqueltas	SPL	2025	30 années	200 K€	82 MWh/an	100%
Surzur	Commune	2026	10 ans	- €	494 MWh/an	92%
Sarzeau	SPL	2026	30 années	1,85 M€	1 054 MWh/an	90%
Saint-Nolff	SPL	2026	30 années	550 K€	323 MWh/an	90%
Vannes – hôpital	SPL	2028	30 années	15,6 M€	17 976 MWh/an	92%
Vannes - Ménimur	SPL	2028	30 années	9,9 M€	12 215 MWh/an	92%
Autre RCU	SPL	2029	30 années	259,7 K€	164 MWh/an	73%
Elven	SPL	2029	30 années	811,8 K€	547 MWh/an	90%
Saint-Avé	SPL	209	30 années	11 M€	10 000 MWh/an	90%

En réflexion

Potentiel de projets = 37M€

+ projet Le Bono : contrat de prestation de conduite, maintenance et fourniture de granules pour une marge de 2 K€/an, avec investissement porté par la commune

Etapes de recapitalisation SPL GER

Objectifs et étapes de la recapitalisation

Anticiper les besoins futurs d'investissement et d'exploitation

Étude financière et juridique :

- **Lancement septembre 2025**
- Portée par GMVA
- Confiée au **cabinet SCET** (groupe Banque des Territoires)
- Présentation CA SPL du 5 novembre 2025 et du 23 février 2026

Objectifs de l'étude :

- Consolider le budget prévisionnel.
- Élaborer un plan d'affaires à **15 ans**
- Fixer le **montant et la clé de répartition** de la recapitalisation
- Proposer d'éventuels ajustements de gouvernance

Diagnostic financier SPL GER

Définition du niveau de recapitalisation sur la base d'une analyse financière, reposant sur l'usage d'indicateurs et de ratios clefs mis en comparaison avec un parangonnage.

Analyse du modèle économique de chaque projet → Analyse du modèle économique consolidé de la SPL

Non perception des CCA encore attendus
= 11,2 M€

- A Baisse des flux de trésorerie entrants, mais également sortants 4 ans plus tard
- B Compensation de la perte des CCA par augmentation du capital social

Augmentation du capital social
= 6,45M€

- A Couverture des besoins de trésorerie actuels (4,48 M€) et nouveaux
- B Définition du montant à partir du nouveau pic de trésorerie négatif

Les communes qui envisagent de verser des CCA apportent un montant équivalent – voire inférieur – sous forme de capital
+ participation d'autres actionnaires à la recapitalisation

Définition du besoin en recapitalisation

Définition du scenario de recapitalisation

Principes proposés :

- Maintien de GMVA comme actionnaire majoritaire
- Ouverture du capital au Département et aux 16 communes non encore actionnaires

Conclusion étude SCET : arrêt CCA et montée en capital de 6,45 M€

- Proposition GMVA : apport de 2,5 M€ au capital
- Proposition Ville de Vannes : conversion des 7,66 M€ CCA Ville de Vannes (à venir) en montée au capital de 1,44 M€
- **Proposition aux communes ayant déjà versé des CCA : conversion en capital (tout ou partie)**
- **Proposition aux communes actionnaires d'augmenter leur capital**
- **Proposition aux 16 autres communes GMVA non-actionnaires de devenir actionnaire**
- Proposition au Département : devenir actionnaire – hypothèse 500 000 €
- Proposition à la Région Bretagne augmentation de sa participation – hypothèse 500 000 €

Calendrier prévisionnel :

- **Décembre 2026 :** augmentation de capital effective

Définition du besoin en recapitalisation – Hypothèse de travail

Hypothèse 15 administrateurs						
	Gouvernance actuelle		Proposition recapitalisation			
	Capital Social	Membres CA	Apport (hypothèses)	TOT	% TOT	Membres CA
GMVA	126 000	6	2 500 000	2 626 000	41,1%	5
VANNES	60 000	3	1 440 000	1 500 000	23,5%	4
ARRADON	24 000	1	110 000	134 000	2,1%	0
SARZEAU	24 000	1	590 000	614 000	9,6%	1
BADEN	1 000		270 000	271 000	4,2%	1
LOCQUELTAS	1 000		30 000	61 000	1,0%	0
SAINT-NOLFF	1 000		150 000	151 000	2,4%	0
COMMUNES (14)	12 000	1		12 000	0,2%	0
REGION	1 000		500 000	501 000	7,8%	1
AUTRES COMMUNES (16)			16 000	16 000	0,3%	1
DEPARTEMENT			500 000	500 000	7,8%	1
TOTAL	250 000	12	6 106 000	6 356 000		15

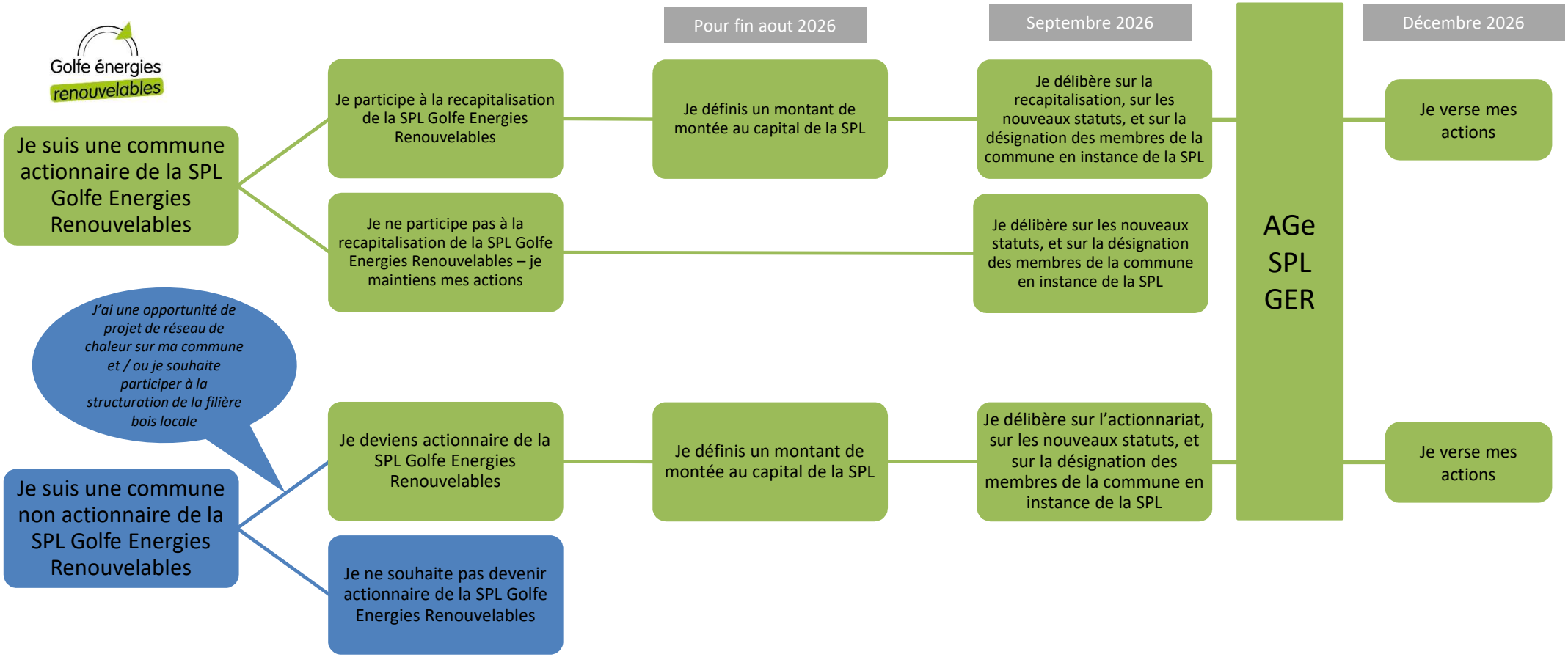
+ évolution des modalités de financement = conversion prêts CT en prêts LT

Calendrier prévisionnel :

- **Mai 2026** : présentation de l'étude
- **5 juin 2026** : information en bureau communautaire
- **8 juin 2026** : installation du conseil d'administration de la SPL
- **23 juin 2026** : AG approbation des comptes de résultats
- **Septembre à novembre 2026 :** délibérations des communes + GMVA + Région + Département
- **Début décembre 2026 :** augmentation de capital effective (approbation d'augmentation de capital en AGe SPL)
- **Décembre – Février 2027** : versement des titres de participation

Définition du besoin en recapitalisation

Etapes à court-termes – Définition du scenario de recapitalisation



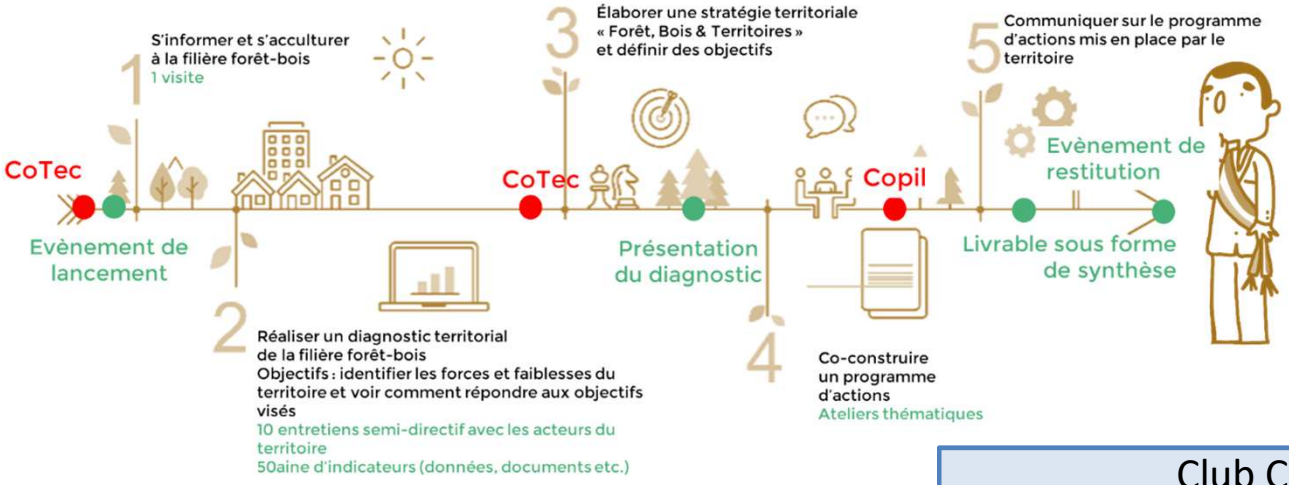
GMVA - Structuration filière bois

Lancement de l'étude de structuration de la filière bois avec FIBOIS

Objectifs de la mission

Définir une stratégie territoriale bois et un plan d'actions opérationnel, visant à :

- Sécuriser l'approvisionnement bois-énergie des réseaux de chaleur
- Structurer une filière bois locale durable
- Contribuer à la neutralité carbone 2050 via la biomasse et le stockage de carbone.



Club Climat 30 juin – siège GMVA puis Elven
Comment développer une filière bois locale durable pour notre territoire ?